

MAÎTRISE DE LA VÉGÉTATION AUX ABORDS DE LA VOIE FERRÉE

A l'issue d'un diagnostic sur l'état de la végétation aux abords de la voie ferrée, SNCF Réseau mène des travaux d'entretien de la végétation, aux abords de la ligne ferroviaire de FROUARD - NOVEANT, du 20 Aout 2022 au 15 décembre 2022, sur les communes de :

**POMPEY, MARBACHE, BELLEVILLE, PONT A MOUSSON,
VANDIERE, PAGNY SUR MOSELLE.**

Il s'agit pour SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferré national, de garantir la sécurité des voyageurs et des agents SNCF, de préserver la régularité des circulations, et de protéger les installations ferroviaires (caténaires, signalisation, télécommunications, etc).

Ces travaux génèrent du bruit, lié au fonctionnement des engins. Consciente des nuisances occasionnées, SNCF Réseau remercie les riverains pour leur compréhension.



POURQUOI COUPONS-NOUS CES ARBRES ?

Une « mise à blanc » consiste à couper tous les arbres d'une zone identifiée comme « sensible ».
La maîtrise de la végétation dans les emprises ferroviaires, sur les voies ferrées et leurs abords est indispensable pour assurer :



Pour la sécurité des circulations, des riverains et la régularité des circulations :

- + Les feuilles mortes peuvent déclencher l'enrayage ou le patinage des trains.
- + Les chutes d'arbres, de branches ou les feux de broussailles peuvent occasionner l'arrêt des circulations ou l'évacuation des habitations limitrophes.
- + La végétation aux abords des voies augmente le risque de collision avec la faune sauvage.
- + La maîtrise de la végétation permet une surveillance visuelle plus facile de la voie et assure son bon fonctionnement.
- + L'alimentation électrique des trains peut disjoncter.
- + Les branches des arbres peuvent détériorer des caténaires.



Pour la sécurité des agents :

- + Une végétation abondante peut provoquer des accidents de plain-pied pour les agents SNCF.
- + Une végétation abondante peut obstruer la vision des conducteurs pour voir correctement la signalisation.

